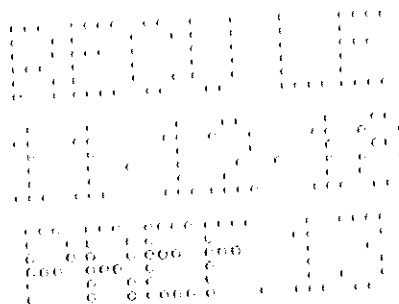




ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART &  
DE DESIGN  
MARSEILLE -  
MÉDITERRANÉE

184 avenue de Luminy  
CS 70912  
13288 Marseille cedex 9  
T 04 91 82 83 10  
F 04 91 82 83 11  
www.esadmm.fr



**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE**  
**ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE – MÉDITERRANÉE**  
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Bilan Partenariat ESADMM/AP-HM**  
**Pièce jointe n°2**

**Conseil d'Administration**

**Séance du 10 décembre 2018**

**Délibération n° DELIB\_07\_RH\_18\_12\_10\_AP\_STEMARG\_PJ2**

**Jérémie Delhome**  
**Ateliers publics**

**Compte rendu de l'atelier spécifique ESADMM / APHM à la prison des Baumettes**  
Les cours à la prison des Baumettes organisé en partenariat avec l'APHM on été proposés par Emmanuelle Ancona en remplacement de ceux organisés avec le pôle psychiatrique de Sainte Marguerite.

Ils se déroulent avec les détenues femme de la prison, dans les locaux de l'unité sanitaire.

Le lieu, mis à disposition est la salle de repos du personnel médical, lieu assez petit (deux tables, une armoire pour le matériel) , ce qui ne permettait d'accueillir qu'un maximum de six personnes.

En raison d'une forte demande pour assister au cours, il avait été décidé avec Thomas Garlantezec (ergothérapeute au sein de la prison, qui a servi de relais pour organiser les cours) de divisé en deux périodes le temps prévu ( février-avril / avril/juin) pour permettre un plus grand nombre de participants.

Le principal souci que j'ai rencontré tout au long de la période, malgré une forte demande en amont, a été le manque d'assiduité des participantes, la plupart des cours n'ont été que pour une ou deux personnes (maximum quatre) et il m'est arrivé plusieurs fois de n'avoir personne. Ces absences s'expliquent pour différentes raisons: refus plus ou moins volontaires, problème de circulation dans la prison, parloir, avocat, promenade, autres activités, rendez-vous médical... certaines qui étaient inscrites ne sont jamais venues et je n'ai vu les plus intéressés que trois ou quatre fois. De fait, il a été difficile de créer une continuité dans l'évolution des cours.

Malgré cela les participantes présentes semblent intéressées et curieuses de ce que je leur propose, les cours se déroulent plutôt bien et je n'ai rencontré aucun problème ni tension particulière.

Un autre fait plus anecdotique et inhérent au milieu carcéral est le temps non négligeable pour entrer et sortir de la prison. La circulation pouvant être entravée pour des raisons de sécurité ou technique. Il m'est arrivé de rester bloqué près d'une heure entre deux portes qui ne pouvaient plus s'ouvrir, je ne suis pas claustrophobe.

Cette expérience fort enrichissante sur le plan humain pourrait se poursuivre à condition de trouver une solution à ce problème de présence qui, malheureusement, ne donne pas la possibilité de développer un réel travail.